

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 12 MARS 2024



## LE PARTI SOCIALISTE VOTERA POUR L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AVEC L'UKRAINE

**Le Parti socialiste réaffirme son soutien à la résistance ukrainienne** qui fait face depuis plus de 10 ans, date de l'annexion de la Crimée, à l'agression de la Russie de Vladimir Poutine. Les Ukrainiens défendent nos libertés et l'avenir de nos démocraties. **Leur guerre est l'affaire de l'Europe toute entière.**

**Nous serons aux côtés des Ukrainiens jusqu'à la défaite de Poutine.** Nulle négociation n'est possible en l'état avec le président russe, qui n'a d'autre objectif que l'asservissement de l'Ukraine, avant de poursuivre toujours plus loin sa politique impérialiste.

**Avec constance depuis le début du conflit, les socialistes appellent au soutien militaire sans faille à la résistance ukrainienne avec l'envoi de matériels militaires. C'est pourquoi en cohérence, les parlementaires socialistes voteront cette semaine au Parlement en faveur de l'accord de coopération en matière de sécurité signé entre la France et l'Ukraine le 16 février dernier.**

**Mais nous ne donnerons pas quitus au gouvernement et ne signerons aucun chèque en blanc.**

Entre inconstance et rétropédalages, de l'appel à "ne pas humilier la Russie" en 2022 à l'évocation désinvolte d'un envoi de troupes françaises en Ukraine en 2024, **la diplomatie d'Emmanuel Macron aura manqué de sérieux et de cohérence tout en isolant la France.** L'heure est à l'unité et à l'efficacité, pas à la discorde chez les alliés de l'Ukraine. L'heure est à l'unité et à l'efficacité, pas à la discorde chez les alliés de l'Ukraine. C'est pourquoi le Parti socialiste demande au Premier ministre de dire sans ambiguïté à l'occasion du débat, **que cet accord ne prévoit en aucune manière l'envoi de troupes combattantes**, ce que ne nous a jamais demandé le gouvernement ukrainien.

Parce que la **politique présidentielle du coup de menton peine à masquer nos insuffisances, qu'il faut désormais joindre les actes aux mots**, et que le temps joue en faveur de la Russie, il faut de toute urgence intensifier notre soutien militaire à l'armée ukrainienne, c'est-à-dire accroître la production et la fourniture de munitions et d'équipements de pointe.

Parce que Poutine ne parle qu'une seule langue, celle du rapport de force, parce qu'il a trahi tous les engagements pris par la Russie depuis 1994 sur la garantie de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, **nous réitérons notre soutien à la perspective d'adhésion de l'Ukraine d'une part à l'OTAN, et d'autre part à l'Union Européenne.**

S'agissant de l'adhésion à l'OTAN, nous réclamerons le moment venu, comme pour la Suède et la Finlande, **l'organisation d'un débat et d'un vote au parlement pour en décider souverainement.**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 12 MARS 2024



S'agissant de l'adhésion à l'Union européenne, **nous proposerons un traité permettant d'aborder simultanément l'élargissement à l'Ukraine et la révision de nos règles européennes**, notamment sur la PAC et les fonds structurels. La perspective de l'adhésion de l'Ukraine doit accélérer la nécessité de modifier les règles de décision européenne, en définissant des critères de convergence économique, sociale et démocratique, et d'augmenter le budget de l'Union européenne avec la création de ressources propres, notamment en taxant les superprofits.

**Nous réclamons aussi que la France et l'UE saisissent les 200 milliards d'avoirs russes aujourd'hui gelés dans les banques européennes**, les confisquent et les utilisent pour financer la reconstruction du pays.

**Enfin, nous exigeons que la représentation nationale soit régulièrement informée et associée aux décisions qui concernent l'Ukraine.** Nous voulons connaître la réalité de la situation sur le terrain, suivre l'exécution de cet accord et les progrès accomplis dans l'accroissement de nos capacités de production dans le cadre de la mise en place d'une économie de défense. **Nous proposons que les commissions en charge des questions de défense au Parlement se dotent des prérogatives d'une commission d'enquête** pour effectuer le contrôle de l'effectivité de la production et de la livraison des matériels militaires. Ces travaux complèteraient ceux entamés par la commission d'enquête sénatoriale socialiste visant à lutter contre les opérations d'influences étrangères, particulièrement celles de la Russie.

Les mots ne peuvent remplacer les actes. Les provocations et les instrumentalisation ne peuvent servir de diversion à la nécessité d'un soutien fiable et continu à l'Ukraine.